

DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR
COMMUNE DE NORGES-LA-VILLE



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU N°4 Séance du 05 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 05 juin 2024 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, 5 rue des sources, sous la présidence de Monsieur Denis MAILLER, le Maire.

Présents :

Denis MAILLER, Fabien CARD, Nathalie BERLAND, Sylvain POITOUT, Anita SAUTIER, Yann SPINLER, Anne DUFOULON, Cyril HATEM, Agnès ENGEL, Jocelyne MANENTI, Arthur BECKER.

Absents ayant donné pouvoir :

Laurent CAPDEVIELLE-PERE donne pouvoir à Denis MAILLER.
Marjorie RIMBAULT donne pouvoir à Anita SAUTIER.

Absents excusés :

Hubert LOUIS,
Stéphanie LERONDEAU.

Secrétaire de séance :

Fabien CARD.

Ordre du jour :

1. RIFSEEP : Compensation salariale de Madame Canet Sonia (poste de secrétaire de Mairie)
2. Possibilité de paiement des heures supplémentaires aux agents de la commune.
3. Amortissements des travaux du SICECO suite à la modification de l'imputation comptable.
4. Divers :
Elections : point sur le planning du 09 juin 2024.
Travaux au parc du château.
Evènements à venir.

**RIFSEEP : Compensation salariale de Madame Canet Sonia
(poste de secrétaire de Mairie)**

Monsieur le Maire explique qu'actuellement les délibérations RIFSEEP ne permettent pas de compenser le salaire de Madame Canet (Secrétaire de Mairie) arrivée le 1^{er} juin dernier en remplacement de Madame Vanhove.

Pour rappel :

- L'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale de ce régime indemnitaire. Cette indemnité repose, d'une part, sur une formalisation précise de critères professionnels et d'autre part, sur la prise en compte de l'expérience professionnelle,
- Le complément indemnitaire annuel (CIA) lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir, (élément facultatif).

Monsieur le Maire propose de réévaluer l'IFSE Secrétaire de Mairie et adjoint administratif à 6 000 euros et de conserver 1 140 euros au CIA.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité les montants modifiés du R.I.F.S.E.E.P suivants :

Montant IFSE:

Catégorie A Fonction : Secrétariat de Mairie à 6 000 euros (plafond annuel).

Catégorie C Fonction : Secrétariat de Mairie à 6 000 euros (plafond annuel).

Vote pour :13.

Vote contre :0.

Abstention :0.

Possibilité de paiement des heures supplémentaires aux agents de la commune.

Le Maire explique que le personnel municipal est susceptible d'effectuer des heures supplémentaires.

Monsieur le Maire propose donc d'autoriser le cas échéant le paiement des heures supplémentaires aux agents de la commune.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le paiement des heures supplémentaires aux agents de la commune.

Vote pour : 13.

Vote contre : 0.

Abstention : 0.

Amortissements des travaux du SICECO suite à la modification de l'imputation comptable.

Le Maire explique que des travaux réalisés par le SICECO concernant l'éclairage route de Langres en 2022 (syndicat d'électrification) ont eu lieu. Anita Sautier explique que suite à la demande du Trésor Public, il a fallu changer l'imputation du compte et ce compte doit obligatoirement être amorti.

Monsieur le Maire relève que ce compte représente un versement de subvention, alors même qu'il s'agit d'une facture d'intervention.

Monsieur le Maire propose d'amortir la somme de 31 576.30 euros sur une durée de 30 ans.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'amortissement de la facture d'intervention du SICECO pour un montant de 31 576.30 euros sur une durée de 30 ans.

Vote pour : 13.

Vote contre : 0.

Abstention : 0.

DIVERS

- Un conseil aura lieu avant le 30 juin concernant l'avis de la commune sur le schéma départemental.
- Elections : point sur le planning de présence des assesseurs du 09 juin 2024.
Monsieur le Maire explique qu'une grande partie des villages est excédée par l'obligation des circulaires d'afficher les panneaux d'élections sur 19 panneaux soit 38 listes présentées. Ceci imposant à l'ensemble des communes des affichages très difficiles à mettre en place.
- Les travaux d'aménagement du parc du château débiteront ce lundi 13 juin 2024.
- La boucle des Maillys avance avec la création du syndicat mixte. Les tracés des réseaux sont en cours d'élaboration.
- Un container biodéchets « Alfacy » va être posé au périscolaire. Une formation au personnel du périscolaire a lieu le 6 juin à 11h.
- Signature pour l'achat des parcelles :
ZI 351, ZI 352, ZI 353, ZI 354, ZI 355, ZI 356, ZI 357, ZI 358, ZI 360.
- Monsieur le Maire explique qu'un litige au sein de la société de chasse existe.
Monsieur le Maire exige qu'une assemblée générale (convoquée de façon réglementaire) se tienne et que celle-ci ait lieu en sa présence.
Dans l'attente d'une solution, un arrêté d'interdiction de chasser sur la commune hors bois du golf a été pris afin de limiter les risques.
- Voirie jardin de cassis : enrobés prévu à partir du 13 juin.
- Travaux Rue du château d'eau : Du 1er juillet au 31 juillet.
Les dates ont été choisies en fonction des vacances scolaires.
Attention durant cette période la route sera interdite à la circulation entre le parking de l'école et la rue de Malpertuis. Les riverains pourront néanmoins accéder à leurs habitations. Toutefois les travaux permettront la déviation des véhicules pour le feu d'artifice du 13 juillet.
Seule la première semaine de juillet) sera impactée sur la période scolaire.

- Transfert de la voirie lotissement du Clos des Sources : rendez-vous le 13 juin à 10 heures pour une visite contradictoire avant transfert.
- Plan mobilité (trajet Norges Saint-Julien) : recadrage de projet d'aménagement de voies cyclables le long de la route RD 28A.
- Evènements à venir :
 - Vendredi 07 et samedi 08 juin : Théâtre par Norges Spectacle.
 - Mardi 11 juin Conseil d'école maternelle.
 - Jeudi 13 juin 2024 : Nominations des jurés d'assises (Anita Sautier se rendra à Fontaine -les-Dijon).
 - Jeudi 20 juin : Conseil d'école primaire.
 - Samedi 22 juin matin : Fête de l'école maternelle.
 - Samedi 22 juin soir : feux de la St Jean.
 - Vendredi 05 juillet 18h : inauguration Vivier de la source.
 - Vendredi 13 juillet : Feu d'artifice annuel (passage par la route exceptionnellement).
 - Dimanche 14 juillet : journée animations et repas.

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL :

21h45

Le Maire
Denis MAILLER